

PLAN DE FORMATION
VALEURS DE LA **R**EPUBLIQUE ET **L**AÏCITE
EN HAUTS-DE-FRANCE



*Informations sur les sessions, les inscriptions et le déroulement
du plan de formation :*

<http://valeursrepubliquelaicite-npdcp.fr/>

Informations complémentaires :

DRJSCS

Kag Sanoussi

Chef du Pôle de la Ville, Référent Régional

Pascale Stoven, Réf. Régionale adjointe

☎ : 03.20.14.42.42

IREV

Mathilde Leborgne

Chargée de mission formation

✉ : m.leborgne@irev.fr

☎ : 03.20.25.61.56

Dans le cadre des Comités Interministériels à l'Égalité et à la Citoyenneté, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et différents partenaires ont mis en place un vaste **plan de formation national** visant les professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des populations. Il s'agit d'outiller les acteurs de terrain, prioritairement en contact avec les jeunes et/ou habitants en quartiers prioritaires de la politique de la ville afin de véhiculer un discours clair, concret et univoque sur **l'application au quotidien des Valeurs de la République, et en particulier du principe de Laïcité.**

Ce plan de formation s'appuie sur **un kit pédagogique unique**, élaboré par un groupe de travail partenarial piloté par le CGET réunissant différents ministères ainsi que l'Observatoire de la laïcité, le CNFPT et l'Union Sociale pour l'Habitat. Le déploiement de ce plan national au niveau régional est confié aux Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et aux délégations Régionales du CNFPT.

La DRJSCS Hauts-de-France a demandé à l'IREV (Centre de ressources Politique de la Ville) d'assurer la coordination technique et la programmation des formations au niveau régional.

Objectifs et programme de formation à destination des acteurs de terrain.

L'objectif de ces formations est de permettre aux acteurs de terrain d'adopter un positionnement adapté à leur cadre d'intervention et d'être en capacité d'apporter des réponses conformes au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.

La formation leur permettra :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien ; d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels

En pratique :

- des formations de deux jours consécutifs ;
- des formations gratuites pour les bénéficiaires, mais prises en charge sur des crédits d'Etat (CGET/DRJSCS).
- Des formateurs habilités par le CGET et la DRJSCS